

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 26 janvier 2018 pour procéder à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2017 (en cours de certification par les Commissaires aux comptes).

Une activité commerciale dynamique

Sur un an, la collecte globale progresse de 5,0 % avec 11,5 Milliards d'euros d'encours. Les dépôts à vue et l'épargne bancaire progressent fortement et contribuent au financement des projets du territoire.

L'encours des crédits finançant l'économie locale progresse de 4,4 % à plus de 7,6 Milliards d'euros. Les financements de l'année 2017 s'élevèrent à 1.617 M€ (+ 7,7 % en année mobile).

Le nombre de contrats en assurances de biens et de personnes continue de progresser à un rythme soutenu (+ 5,5 % sur 1 an). Il en est de même de l'offre de service « comptes à composer » qui facilite la gestion quotidienne des comptes de nos clients dont le nombre progresse de 2,3 % sur un an.

Des résultats satisfaisants

Le produit net bancaire social s'établit à 202,5 M€ en baisse de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent. Certains éléments exceptionnels favorables d'une part (reprise provisions épargne logement, plus-value externalisée sur titres de placement) et défavorables d'autre part (réaménagement d'une partie de la dette et de la macro couverture) viennent impacter le PNB. Le manque à gagner sur les crédits renégociés participe à cette évolution. Hors éléments exceptionnels, les bonnes performances commerciales (crédits habitat, consommation et dépôts à vue), la croissance des produits issus de la vente de services et d'assurances et l'accroissement des dividendes perçus, ne suffisent pas à compenser la baisse de la marge d'intermédiation.

L'opération de simplification du Groupe Crédit Agricole réalisée le 3 août 2016 se traduit par un impact défavorable lié au démantèlement du switch 1 et au coût de financement de l'investissement de la Caisse Régionale dans SACAM Mutualisation.

Les charges d'exploitation sont maîtrisées à 130,8 M€, en baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente. Le Résultat Brut d'Exploitation à 71,7 M€ est en baisse de 3,2 %.

Le coût du risque et la dotation aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux ressortent à 29,1 M€, dont 13,2 M€ de dotation aux FRBG. La Caisse Régionale a achevé le provisionnement de l'ensemble des filières économiques les plus fragiles de son portefeuille crédits et atteint une couverture globale du risque crédits satisfaisante à hauteur de 3,39 % des encours. Le taux de créances douteuses et litigieuses est en baisse à 2,74 % au 31 décembre 2017 contre 3,01 % au 31 décembre 2016.

Après une baisse significative de l'impôt, le Résultat Net Social atteint 36,2 M€ en hausse de 10,4 %. Le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort à 53,3 M€ au 31 décembre 2017 contre 42,7 M€ au 31 décembre 2016.

Une structure financière solide

Au 31 décembre 2017, avec plus de 1.276 M€ de capitaux propres consolidés (part du Groupe), soit + 6,9 % par rapport à l'exercice précédent, la Caisse Régionale affiche une structure financière solide. Le ratio de solvabilité CRD était de 15,25 % à fin septembre 2017 (pour une norme minimale de 9,25 %).

Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 31 décembre 2017, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment des limites internes d'endettement à court et à moyen terme et du ratio LCR qui, calculé sur la moyenne des douze mois de 2017 de ses différentes composantes, s'élève à 102,9 % (pour une exigence réglementaire de 80 %). Il s'établit à 109,4 % au 31 décembre 2017. L'exigence réglementaire 2018 sera de 100 %.

Le total bilan consolidé au 31 décembre 2017 est supérieur à 9,7 Milliards d'euros : les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 13,1 % et 86,9 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 28,7 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe, représentent 59,8 % ; le solde correspond principalement à l'encours de certificats de dépôt négociables et aux BMTN structurés et subordonnés émis par la Caisse Régionale.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a progressé : 69,20 € au 31 décembre 2017, contre 61,20 € au 31 décembre 2016. Le conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 22 mars 2018, le versement d'un dividende de 2,07 € par titre (soit 3,01 % de rendement sur le cours moyen 2017).

Les chiffres clés

En M€	Décembre 2016	Décembre 2017	Evolution sur un an
Collecte Globale	10 930	11 481	+ 5,0 %
Crédit (1)	7 308	7 630	+ 4,4 %
Produit Net Bancaire - Social	205,2	202,5	- 1,3 %
Charges Générales d'Exploitation - Social	- 131,1	- 130,8	- 0,3 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	74,1	71,7	- 3,2 %
Résultat Net - Social	32,7	36,2	+ 10,4 %
Résultat Net - Consolidé	42,7	53,3	+ 24,8 %
Total Bilan - Consolidé	9 374	9 715	+ 3,6 %
Capitaux Propres - Consolidé (part du Groupe)	1 193,3	1 276,1	+ 6,9 %

(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées au cours du 4ème trimestre 2015 et au 1er trimestre 2017 dans le cadre des opérations de titrisation interne Groupe.

Les perspectives

Les événements de l'année 2017 démontrent la pertinence des ambitions affichées dans le plan à moyen terme à horizon 2020 qui ambitionne de conforter la place de leader de la Caisse Régionale sur son territoire. Pour atteindre cet objectif, l'amélioration de la satisfaction des clients est une priorité qui passe par une adaptation aux évolutions comportementales, technologiques et réglementaires. La Caisse Régionale poursuit ainsi le déploiement de son modèle 100 % digital et 100 % humain sur l'ensemble de son territoire.